

Parc naturel  
régional du Doubs

Place du 23-Juin 6  
Case postale 316  
CH-2350 Saignelégier

T +41 32 420 46 70  
info@parcdoubs.ch  
www.parcdoubs.ch

# Rapport d'évaluation de la Charte 2013-2022

## Guide pour la lecture

### SI VOUS N'AVEZ QUE 5 MINUTES

Consultez le **résumé général** (p.7-8).

### SI VOUS AVEZ 30 MINUTES

Consultez les **principaux résultats** :

- Résumé de l'évaluation globale (p.44-46)
- Explications et commentaires de l'évaluation pour les quatre domaines d'action du Parc (p.46-48)
- Évaluation des exigences légales (p.48)

Consultez les **recommandations** :

- Les cinq recommandations générales (p.49-50)
- Les recommandations pour la planification de la prochaine Charte (p.50-51)
- Les recommandations pour les 4 domaines d'activités (p.51-53)
- Les recommandations à l'attention des collectivités publiques : Confédération, cantons et communes (p.53-54).

### STRUCTURE DU RAPPORT

Le rapport comporte tout d'abord un **résumé général** (p.7-8). Il est structuré en **4 chapitres principaux** (p.9-55) et une **partie d'annexes** comprenant des éléments complémentaires et de détail (p.57-154)

#### Chapitre 1 – Introduction (p.9-15)

Ce chapitre présente le **contexte de départ** et les **objectifs de l'évaluation** (p.9). Il rappelle le **contexte des parcs naturels en Suisse** (p.10-11), les **objectifs stratégiques de la première Charte** (p.12) ainsi que les **exigences légales** (p.13). Le **déroulement de l'évaluation** et la **méthodologie retenue** sont également présentés en introduction (p.13-15).

#### Chapitre 2 – Analyse générale de l'environnement et des évolutions (p.16-19)

Ce chapitre présente les **modifications fondamentales survenues depuis les débuts du Parc** en 2013, que ce soit **dans le parc** (p.16-18) comme **autour du parc** (p.19). Il expose également les **effets de ces changements sur la procédure d'évaluation** (p.19).

#### Chapitre 3 – Analyse et évaluation des objectifs stratégiques du Parc (p.20-43)

Ce chapitre présente les **11 objectifs stratégiques de la première Charte** (p.20-42).

Chacun d'eux est présenté sous la forme de deux tableaux :

- 1 tableau présentant l'objectif stratégique, les activités principales réalisées par le Parc, les investissements effectués, les effets observés, une évaluation succincte de l'atteinte ou non de l'objectif, une appréciation de la légitimité et de

l'importance de l'objectif stratégique, l'énoncé de quelques options stratégiques pour la prochaine Charte

- 1 tableau présentant l'évaluation de chaque domaine d'action et effet attendu relatifs à l'objectif stratégique, sur la base des effets atteints, de la valeur de preuve des indicateurs et informations recueillies, de la marge de manœuvre du parc pour atteindre les effets escomptés

Ce chapitre comporte également un éclairage sur la **validité** et sur la **fiabilité des résultats de l'évaluation**, (p.43) en exposant ses **limites** et en présentant l'évaluation faite par l'équipe universitaire en regard de **l'évaluation faite par les participants à l'atelier de synthèse**.

#### Chapitre 4 – Evaluation globale et procédure (p.44-55)

Ce chapitre présente un **résumé de l'évaluation globale** (p.44-46). Cette **évaluation est expliquée et commentée pour les quatre domaines d'action** du Parc (p.46-48).

**L'évaluation des exigences légales** est également présentée (p.48 + p.109-142).

Sur la base de ce travail d'analyse, l'équipe d'évaluation de l'Université de Berne formule **cinq recommandations générales** (p.49-50). Elle propose également des **recommandations pour la planification de la prochaine Charte** (p.50-51), des **recommandations pour les 4 domaines d'activités** (p.51-53) ainsi que des **recommandations à l'attention des collectivités publiques**, Confédération, cantons et communes (p.53-54). Enfin, la **suite du processus** de renouvellement de la Charte est présentée succinctement (p.55).

#### Annexes (p.57-154)

Les annexes présentent des **informations complémentaires et de détail**, en particulier les aspects suivants :

- **déroulement de l'évaluation**, différentes phases (p.58-59)
- **entretiens** menés avec les partenaires du Parc (p.60-63)
- **activités et prestations du Parc** depuis 2013 en regard des 31 effets attendus inscrits dans la Charte (p.64-85)
- **24 indicateurs de la Charte** et résultats des **activités** du Parc (p.86-108)
- **objectifs légaux et indicateurs de preuves** (p.109-130) : superficie du parc (p.110), effets économiques (p.111-112), produits certifiés (p.113), nombre de participants (p.114-116), finances (p.117), satisfaction des participants (p.118), organisation du territoire (p.119-122), satisfaction des partenaires (p.123-125), participation (p.125-129), outil de saisie des modifications de la nature et du paysage (p.130-131)
- **objectifs légaux et questions d'évaluation** : superficie du parc (p.133), préservation et valorisation de la nature et du paysage (p.134-135), effets économiques durables (p.136), organe responsable du parc (p.137-138), garantie territoriale (p.139), utilisation du label « Parc » (p.140), utilisation du label « Produit » (p.141-142)
- **atelier 1 d'évaluation** avec l'équipe professionnelle (p.143)
- **atelier 2 de synthèse** avec le comité, les communes, les cantons, la Confédération, l'équipe professionnelle (p.144)
- **résultats du sondage** (145-154)